

**Commission** : *Discipline*  
**Date** : *20 avril 2023*

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	15 04 23	ST MICHEL CS	4 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	17 04 23	37€
D2	16 04 23	BEL AIR AS	12 matches de suspension	Art. 6 et 8 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	17 04 23	200€
D3	15 04 23	AUBETERRE FC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	17 04 23	37€
D3	15 04 23	RUELLE OFC	3 matches de suspension	Art. 5 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	17 04 23	37€
D3	16 04 23	ELAN CHARENTAIS ES	4 matches de suspension	Art. 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	17 04 23	37€
D3	16 04 23	VILLEFAGNAN EFC	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	21 04 23	À déterminer ultérieurement

D4	16 04 23	COURBILLAC OF	2 matches de suspension	Art. 1.2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	17 04 23	37€
D4	16 04 23	CHASSORS CAGOUILLE	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	17 04 23	37€
D4	02 04 23	ARS GIMEUX	Suspension jusqu'au 31 décembre 2023	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	07 04 23	250€

**Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#)**

**Le Président : Pierre LARROUY**

**Le Secrétaire : Marcel BUISSON**